

Gilles BOURDOULEIX  
Député  
Maire de Cholet  
Président de la Communauté  
d'Agglomération du Choletais

N/réf : GB/TA : 2013/357

Monsieur Gilles MANENT  
Gérant de la SARL Dispofi  
99 route d'Espagne  
Les Portes d'Espagne – Bât A2  
31100 TOULOUSE

Le 11 décembre 2013

Monsieur,

Vous avez souhaité attirer mon attention sur le projet de rendre imposable la participation de l'employeur aux complémentaires santé, et je vous en suis reconnaissant.

Je tenais à vous assurer que j'avais pris connaissance de votre courrier avec tout l'intérêt qu'il mérite et que j'ai pris bonne note de votre attente et de vos observations.

Le projet de Loi de Finances pour 2014, adopté par l'Assemblée Nationale le 27 novembre, renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, et qui sera discuté en séance publique semaine 50, prévoit à son article 5 la suppression de l'exonération fiscale de la participation de l'employeur aux contrats collectifs de complémentaire santé.

Si ce texte était adopté en l'état, le Code général des impôts devra préciser que les cotisations à la charge de l'employeur correspondant à des garanties frais de santé sont ajoutées à la rémunération prise en compte pour la détermination des bases d'imposition.

Le Gouvernement part du principe que la participation de l'employeur à la couverture complémentaire santé constitue un complément de rémunération pour le salarié qui en bénéficie et qu'elle peut être considérée comme étant un avantage en nature.

Cette mesure est donc synonyme d'une nouvelle imposition pour les ménages concernés.

Après la suppression du dispositif d'exonération des heures supplémentaires de la loi TEPA, l'augmentation importante des cotisations sociales sur l'intéressement, la hausse des prélèvements sociaux, la réforme des revenus de placement, le maintien du gel du barème progressif de l'impôt, le gel de la prime pour l'emploi, la hausse de la TVA pour les aides à la personne, l'abaissement du quotient familial, la suppression de la réduction d'impôts pour frais de scolarité, la hausse de la TVA et de la CSG, le gouvernement continue son matraquage fiscal.



En voulant ainsi réduire la dette de l'Etat français, ce gouvernement prend le risque de mettre les Français en situation d'endettement.

Il s'obstine à ne pas vouloir faire le choix de baisser les dépenses publiques. Pire, ils les augmentent, notamment par le financement de contrats aidés dont le seul objectif est d'inverser la courbe du chômage.

Et, en s'attaquant ainsi aux salariés, de moins en moins nombreux, aux familles, de plus en plus fragilisées, aux entreprises constamment stigmatisées, le président de la République et le gouvernement entendent prendre le contrôle du pays en imposant un dogmatisme socialiste d'un autre temps, loin, très loin des réalités de notre société mondialisée.

Ils dissuadent l'investisseur, découragent l'entrepreneuriat, annihilent l'envie de réussir, divisent les français, et dans le même temps, favorisent l'assistanat, le racisme, et le travail dissimulé.

Malheureusement, nous devons subir l'incompétence, l'amateurisme et les mensonges de nos dirigeants socialistes durant de nombreux mois.

Enfin, permettez-moi de conclure sur ce que disait Winston Churchill en 1953 et qui demeure d'actualité : « Le socialisme, c'est la philosophie de l'échec, le credo des ignares et le prêche des envieux, sa mission est de distribuer la misère de manière égalitaire pour le peuple ».

Vous remerciant pour la confiance que vous me témoignez,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Gilles BOURDOULEIX